



# LE LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1er MAI 1982 / VOL. 1, NO. 9

## LE CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS REVIENT



Pour la troisième année consécutive le concours Villes et Villages Fleuris revient et sera à nouveau sous la responsabilité du

conseiller Jacques Fauchon qui vient de former son comité. L'an dernier, le concours était ouvert à quatre catégories: maisons unifamiliales, maisons multifamiliales, les commerces et les arbres. Dans chacune des catégories, des prix sont décernés. L'important, c'est d'embellir la ville par la participation d'une bonne partie de la population. Dans l'édition de juin du Loretain, les intéressés pourront trouver le coupon à remplir pour s'inscrire. De plus, d'autres détails seront divulgués et les noms des juges seront aussi dévoilés. Les municipalités qui présentent le concours sont visitées par des juges à l'échelle provinciale qui remettent eux aussi des prix pour les plus belles villes du Québec. Pourquoi l'Ancienne-Lorette ne serait-elle pas gagnante dans la région? La maison qui apparaît ci-haut est celle de John Paul Jones de Portsmouth au New-Hampshire photographiée par Douglas Armsden. Les gens de l'Ancienne-Lorette peuvent sûrement rivaliser.

## SOMMAIRE

Mot du maire et du conseiller



Vente à l'encan de bicyclettes



Sécurité à bicyclette



Rapport du Tournoi Bantam



La qualité de l'eau



Détecteur de fumé



Inspecteur-adjoint —

Service d'urbanisme



Mai à l'Ancienne-Lorette

## JOURNÉE DU LOISIR ET DE LA CULTURE

Encore cette année, l'Ancienne-Lorette veut encourager et surtout rendre un hommage particulier à tous ceux et celles qui travaillent bénévolement pour les loisirs et la culture. Sans ces bénévoles, il serait impossible à la Ville et son service des Loisirs de maintenir toutes les activités qui s'adressent en général aux jeunes.

Cette journée spéciale aura lieu le 29 mai à l'Amphiglace et nul doute que la participation sera imposante compte tenu du succès de l'an dernier. Cette journée permet aussi à tous ceux qui oeuvrent bénévolement de fraterniser. C'est l'occasion pour l'homme public, les membres des loisirs, les athlètes, les bénévoles et les parents de se rencontrer et de parler de l'année qui vient de se terminer et celle qui débute en matière de loisir et de culture.

En guise d'encouragement et de reconnaissance pour tout ce monde, la Ville a voté un budget de 1 000,00 \$. Des plaques souvenirs seront aussi remises aux plus méritants.

## un seul et même numéro

LOISIRS

871-3434

AMPHIGLACE

## NOUVELLE CONVENTION DE TRAVAIL POUR LES POLICIERS-POMPIERS



La Ville de l'Ancienne-Lorette et ses Policiers-Pompiers viennent de signer une nouvelle convention de travail d'une durée de deux (2) ans. Elle prévoit des hausses de la masse salariale de 12,5% pour la première année et de 10,7% pour la seconde. Lors de la signature officielle de la convention, on remarquait, dans l'ordre habituel, première rangée: Monsieur Pierre Giroux, Me Gabriel Michaud, le maire Marcel Pageau et Monsieur Régent Hamel; deuxième rangée: MM. Léopold Savard, Michel Dagenais, Ing. et Capitaine Réal Murray. Photo Club Photos Ancienne-Lorette par: Roland Hamel et Julienne Hardy.

## OFFRE D'EMPLOI

Deux (2) commis-opérateurs (répartiteurs) demandés pour le Service de la Protection publique. Les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus, être en bonne santé, n'avoir aucun dossier judiciaire et posséder les qualifications suivantes:

- Cours de base à l'Institut de police de Nicolet (réussi);
- Permis de conduire;
- Connaissance de la dactylographie;
- Disponibilité.

Les formulaires de demandes d'emploi sont disponibles à l'Hôtel de Ville aux heures normales de bureau. La date limite d'inscription est le 14 mai 1982. Priorité sera accordée aux résidents de l'Ancienne-Lorette.

## SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE

# 17 au 21 mai

Saviez-vous que le 8 avril 1908, le mur du rond point de l'Église s'est écroulé sur la sacristie. 10 jours plus tard, un ouvrier, Hermel Duchaine perdait la vie au même endroit en faisant une chute d'un échafaud.

Source: Lionel Allard

# LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Le mois dernier je vous ai expliqué le fonctionnement de certains services de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Je veux à nouveau profiter du Loretteville pour vous faire part des autres services que l'espace m'empêchait de vous parler en avril.

**Transport en commun:** Depuis sa création, la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec est responsable du transport en commun sur presque tout le territoire de la CUQ. À la suite de l'acquisition des réseaux et des activités des compagnies privées d'autobus, de l'intégration et de l'uniformisation du transport en commun, ce service permet maintenant à la population de se rendre d'une extrémité à l'autre du territoire à un coût comparable à tout service du même genre en Amérique du Nord.

L'objectif actuel de la CTCUQ est de poursuivre l'amélioration du transport en commun en qualité et quantité par la modernisation de son équipement, la création de nombreux parcours, de circuits express et une plus grande fréquence de ses 320 autobus.

**Ingénierie:** Ce service, en plus d'administrer et de superviser l'entretien des infrastructures des parcs industriels régionaux, a la responsabilité de deux services sanitaires à caractère vraiment régional, c'est-à-dire qu'aucune municipalité ne pourrait donner efficacement à d'autres municipalités, il s'agit de:

**Assainissement des eaux:** Saviez-vous qu'un réseau de tuyaux collecteurs pouvant atteindre 84" de diamètre serpente sur une longueur de près de 80 milles le sous-sol de la région? Ces tuyaux recueillent les eaux usées de vos résidences, édifices publics et autres propriétés pour les acheminer vers 17 usines de pompage et de là, par des diffuseurs, jusqu'au centre du fleuve.

Ce réseau souterrain sera complété par l'installation de tuyaux collecteurs à Sainte-Foy et Sillery et la construction éventuelle de deux usines d'épuration.

**Disposition des ordures ménagères:** Avant la mise en opération de l'incinérateur régional de la CUQ, vos sacs d'ordures étaient acheminés vers des dépotoirs à ciel ouvert ou à des sites d'enfouissement sanitaire. Suite à l'éveil du public pour la protection de l'environnement et aux normes de plus en plus sévères du gouvernement provincial, les municipalités ont dû trouver une alternative pour remplacer dépotoirs et sites d'enfouissement coûteux et trop éloignés. Les municipalités et le gouvernement confèrent alors la responsabilité de disposer des ordures ménagères, commerciales et industrielles de la région à la CUQ.

En construisant un incinérateur régional doté de quatre fours d'une capacité de combustion de mille tonnes d'ordures par jour, la CUQ a réglé le problème des municipalités à la recherche de sites d'enfouissement; a amélioré l'hygiène et l'environnement du milieu en éliminant seize dépotoirs; a créé une source d'énergie nouvelle en produisant par la combustion des ordures (230,000 tonnes en 1981) 1 300 000 000 de livres de vapeur dont plus d'un milliard ont été vendues à la compagnie Reed Ltee dont la papeterie est voisine de l'incinérateur. En fixant son choix sur le procédé d'incinération et de production de vapeur, les administrateurs de la CUQ ont innové car l'incinérateur de la CUQ est le seul au Canada qui produit et alimente en vapeur une usine de fabrication de papier.

Par ailleurs, en cette période de crise d'énergie non renouvelable, la transposition d'énergie produite (en vapeur) par la combustion des ordures équivalait en 1981 à 238 000 barils de pétrole, ou 8 400 000 gallons d'essence, ou au chauffage pendant un an des habitations d'une ville de 50 000 personnes.

Comme toute autre corporation municipale, la CUQ possède aussi des services administratifs internes tels: direction générale, greffe, contentieux, trésorerie, personnel, communications.

Ceci termine mon exposé sur la Communauté urbaine de Québec.

À titre de président de cet organisme, je serai heureux de répondre à vos demandes d'information.

Marcel Pageau,  
Maire

# VOTRE CONSEILLER VOUS PARLE ANDRÉ ROY Quartier St-Jean Baptiste



Chers concitoyens et concitoyennes,

Quelques mots pour vous saluer à nouveau et vous entretenir des sujets qui porteront tour à tour sur le projet pilote de la récupération du verre, le parc-école le Ruissellet, la rue St-Olivier, et le dossier de l'amphiglace.

● Une expérience pilote sur la récupération du verre; En février 1981, le premier dépôt de papier journal était installé sur les terrains de l'hôtel de ville et depuis ce temps quelque 150 tonnes de papier journal, à raison de 2,5 tonnes par semaine, ont été récupérées grâce à votre participation.

Depuis ce temps, le Conseil de ville décidait de prévoir à son budget 1982 la somme de 2000,00 \$ pour l'installation d'autres dépôts et le ministre de l'Environnement du Québec mentionnait que l'Ancienne-Lorette ferait partie du programme de récupération mis de l'avant par Recyclage-Québec étant donné la subvention de 40000,00 \$ reçue du ministre Léger. Tout récemment, le député de Louis-Hébert, monsieur Dennis Dawson, accordait une subvention de 19630,00 \$ à Recyclage-Québec afin que cet organisme conduise dans notre ville, au cours de l'été 1982, une expérience pilote sur la récupération du verre.

À n'en pas douter, la participation de tous ces intervenants me porte à croire que nous sommes dans la bonne direction en ce qui a trait à la lutte contre le gaspillage et, ce qu'il faut se rappeler surtout c'est que: "LA RÉCUPÉRATION, C'EST L'AFFAIRE DU CITOYEN".

● Projet d'aménagement de la cour d'école le Ruissellet;

Comme certains d'entre vous le savent, un projet de parc-école pour le Ruissellet est en voie de réalisation et, lors de sa dernière réunion, le Conseil de ville décidait de fournir une assistance en main-d'œuvre et machinerie d'une valeur de 3000 \$. D'autre part, le député de Louis-Hébert, M. Dawson, décidait de faire de même en octroyant une subvention de plus de 14000,00 \$ et nous anticipons une participation de la députée-ministre de La Peltrie, Mme Marois.

Étant donné que plus de 389 enfants pourront bénéficier de ces futurs aménagements, je vous invite à être généreux lors de la collecte qui s'effectuera sous peu et je suis assuré d'avance que grâce à votre appui, la réussite de ce parc-école sera comparable à celle du parc-école St-Charles/Notre-Dame.

● La rue St-Olivier;

À la suite des résultats obtenus de la consultation effectuée au sujet de l'ouverture de cette rue, le Conseil décidait de demander une estimation des coûts pour la préparation des plans et devis pour l'ouverture de la rue St-Olivier et aussi pour la réparation et le redressement de la côte St-Jean-Baptiste à l'extrémité "est".

Évidemment des avantages et des inconvénients de ces deux alternatives, le Conseil sera en mesure de prendre une décision définitive dans ce dossier afin de régler un problème de circulation qui existe dans le quartier St-Jean-Baptiste depuis déjà trop longtemps.

● Le dossier de la toiture de l'amphiglace;

Dans le but de refaire une mise au point à ce sujet et de corriger certaines déclarations stériles, je vous rappelle que les expertises techniques de nos ingénieurs, effectuées récemment, viennent renforcer celles de nos conseillers juridiques.

Il n'est donc pas question pour moi d'embarquer dans ce que je qualifie de "DEUXIÈME BAL A L'HUILE À ÉMILE", que veut provoquer M. Loranger, dont les motifs sont essentiellement de mousser sa campagne de recrutement qui bat de l'aile présentement.

Je le répète, "Le règlement du dossier de la toiture de l'amphiglace devant les tribunaux passe d'abord par l'exécution des travaux de réparation de la toiture à moins que l'entrepreneur consente à les exécuter lui-même et ni vous ni moi, ni aucun sondage ne peut obliger l'entrepreneur à le faire".

En terminant, j'invite tous les citoyens du quartier St-Jean-Baptiste à assister à la 2e réunion de quartier qui se tiendra mercredi le 12 mai à la salle du Conseil de ville à 20h.

PENSÉE: IL EST PLUS DIFFICILE DE BÂTIR QUE DE DÉTRUIRE.

André Roy  
Conseiller municipal

## NOUVELLES GÉNÉRALES

### ENCAN/BICYCLETTES

Au cours du mois de mai, les bicyclettes trouvées par le département de la Police et non réclamées seront mises en vente à l'encan. Au moment d'aller sous presse la date de cette vente à l'encan n'était pas encore déterminée. Les citoyens devront donc consulter les journaux de la région pour connaître la date et l'heure de cette activité. On pourra aussi communiquer avec le service de police à 872-9818.

• • •

### NOUVEAU BRIGADIER SCOLAIRE

Un nouveau brigadier scolaire est en fonction à l'intersection des rues Notre-Dame et Napoléon. Il s'agit de Mme Nicole Michaud. Le Conseil de ville a aussi approuvé l'engagement de M. Eugène Auclair à titre de brigadier scolaire substitut.

• • •

### RUE ST-GEORGES

Un avis de motion a été déposé en vue de préparer un règlement modifiant la circulation. On veut enlever les arrêts obligatoires à l'intersection des rues Notre-Dame et St-Georges (est et ouest) et d'en installer plutôt à l'angle de Notre-Dame et Chambord.

• • •

### PRESSION D'EAU

Le Conseil municipal vient d'autoriser la firme d'ingénieurs-conseils Gilbert, Létourneau et Associés à préparer les plans et devis de même que l'estimation des travaux en rapport avec les correctifs qui pourraient être apportés pour améliorer la pression d'eau dans le secteur, au sud du tracé du boulevard de la Capitale et pour la partie plus au nord de la ville.

• • •

### FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

Les Lorettevillais s'affirment de plus en plus dans la ville et aussi à l'extérieur. Le Conseil municipal désire offrir ses félicitations aux organisateurs et bénévoles du Tournoi Bantam pour le succès remporté; aux Sénateurs pour leur performance lors du championnat "Couleur" à Montréal et au club de Patinage artistique pour sa participation à différentes compétitions. Le conseil adresse aussi ses remerciements aux directeurs sortant du Hockey Mineur et félicite les nouveaux responsables. Des remerciements vont aussi à M. André Pelchat pour le travail qu'il a effectué au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme de la Ville.

## SÉCURITÉ À BICYCLETTE

### Principaux accessoires de sécurité



Cette illustration préparée par la compagnie d'assurances Allstate prévoit plusieurs accessoires de sécurité. On comprendra que certains sont facultatifs. Cependant, il est bon de noter que trois (3)

sont "OBLIGATOIRES": un phare blanc à l'avant visible à une distance de 150 mètres; un feu rouge ou réflecteur à l'arrière pouvant être vu à moins de 150 mètres. Il est important qu'il soit ROUGE. Enfin, un frein suffisamment puissant et en bon état pour stopper le plus rapidement possible.

### Quelques conseils de la Police de l'Ancienne-Lorette:

En tout temps, "un seul" sur une bicyclette;

Ne pas circuler sur le trottoir, c'est défendu;

Toujours s'arrêter sur une lumière rouge comme les automobiles;

Respecter les affiches d'arrêt;

Circuler en file indienne;

**TOUJOURS** circuler dans le sens des automobiles, donc **À DROITE**;

Indiquer son intention de tourner ou de changer de direction;

Ne **JAMAIS** s'accrocher aux véhicules.

Les parents ont aussi un rôle à jouer. Une bicyclette expose le jeune à un "DANGER CONSTANT". Dans le choix d'une bicyclette, les parents doivent s'assurer qu'elle est bien adaptée à l'enfant et qu'il y sera à son aise. Il faut tenir compte de l'âge du cycliste, de sa taille et de son expérience.

On doit rappeler aussi à la population qu'une bicyclette doit avoir une plaque d'immatriculation. Elles seront disponibles à la Centrale de Police au cours des prochaines semaines.

# SERVICE DES LOISIRS INSCRIPTION ÉTÉ 1982

## LISTE DES PROGRAMMES CONTENUS DANS CE FEUILLET D'INFORMATION

### Page 3:

- Information générale sur le déroulement de la séance d'inscriptions.
- Mode de paiement.
- Remboursement en cas de cancellation.
- Liste des programmes.

### Page 4:

- Programmation des terrains de jeux pour l'été 1982.

### Page 5:

- Information sur les activités suivantes:
  - Hockey Mineur;
  - Patinage Artistique;
  - Patinage Sportif;
  - Ringuette.
- Information sur la journée Loisir et Culture.

### Page 6:

- **Autres programmes:**
  - Secteur plein air:*

- Voile;
- Kayak;
- Cyclotourisme;
- Canotage.

**Sport:** Pétanque;  
Raquetball;  
Escalade.

**Culturel:** Concours de poésie.

**Divers:** Offre d'emploi secteur entretien.

### Personnel à votre service:

M. Camille Deschênes, Directeur,  
M. Yvan Lachevrotière, Coordonnateur aux programmes,  
M. Roger Girard, Régisseur aux équipements,  
Mme Jocelyne Lambert, secrétaire,  
Mme Rita Tremblay, secrétaire.

## DATE DE L'INSCRIPTION

Samedi le 29 mai de 9h à 16h

## ENDROIT

Amphiglace de l'Ancienne-Lorette

## ABANDON D'UNE ACTIVITÉ

### A) Activité non régies

Le paiement s'effectue en un seul versement et **aucun remboursement ne sera consenti** à compter du moment où la tenue de l'activité a été confirmée.

### B) Activités de masse régies par un organisme

Le paiement des frais sera fait aussi en un seul versement et il y aura remboursement avec retenue de 15% pour frais d'administration si la demande nous parvient un (1) mois avant le début de l'activité;

- Un remboursement de 50% sera effectué si la demande nous parvient dans les quinze (15) jours avant le début de l'activité;
- Aucun remboursement si l'activité est débutée.

### C) Seules les raisons suivantes seront acceptées, c'est-à-dire déménagement, maladie ou accident avec billet du médecin.

## TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription centralisée, qui se tiendra le 29 mai 1982, une réduction sera consentie aux familles dont **trois membres et plus** seront inscrits et ce, pourvu que ces inscriptions soient faites **en même temps**. Ces réductions ne s'adressent qu'aux résidents de l'Ancienne-Lorette. Le montant de remboursement sera envoyé par la poste quelques semaines après la séance d'inscription.

## RÉDUCTION CONSENTIE

10% sur les factures de 50,00 à 74,99 \$

20% sur les factures de 75,00 à 99,99 \$

25% sur les factures de 100,00 \$ et plus et ce, pour une réduction totale de 50,00 \$ pour une même inscription centralisée.

## MODE DE PAIEMENT

À l'exception des activités suivantes: Patinage Artistique, Hockey Mineur, Ringuette et Patinage Sportif, les frais d'inscription sont payables en entier lors de l'inscription soit en argent ou en **chèque fait à l'ordre de la Ville de l'Ancienne-Lorette**.

Pour le Patinage Artistique, Hockey Mineur, Ringuette et le Patinage Sportif les inscriptions sont payables en un seul versement en date de l'inscription ou en date du 15 août 1982.

## INSCRIPTION POUR LES NON RÉSIDENTS

Lors de la séance d'inscription centralisée, qui se tiendra le 29 mai à l'Amphiglace, **aucune** inscription pour les gens résidant à l'extérieur de l'Ancienne-Lorette ne sera acceptée.

À compter du lundi 31 mai, les inscriptions pour les non résidents seront acceptées dans toutes les activités avec une **majoration de 50%** du coût initial d'inscription. (Les inscriptions devront se faire au centre administratif du Service des Loisirs, à 1729 rue Arthur et sont conditionnelles **aux places disponibles** pour chacune des activités).

# TERRAINS DE JEUX

## L'ÉTÉ EN COULEUR

**SALUT!** Bientôt les vacances et pour ensoleiller ces jours merveilleux qui viennent, le Service des Loisirs de l'Ancienne-Lorette t'offre un **ÉTÉ EN COULEUR** à l'intérieur d'une programmation de terrain de jeux renouvelée.

Eh bien oui! Si tu es âgé de 6 à 17 ans on t'invite à passer l'été en notre compagnie. Une équipe de moniteurs et d'animateurs spécialistes en sport, plein air, socio-culturel seront là pour t'initier à de nouvelles expériences. En plus de l'horaire régulier des sorties, des activités spéciales seront organisées.

Une autre nouveauté, tu pourras si tu en as le goût dîner au terrain de jeux avec tes amis(es) puisque des moniteurs seront là pour assurer la surveillance.

La durée de la programmation est de 6 semaines mais tu peux t'inscrire par session de deux semaines.

### COÛT

**20,00 \$** chaque session (1) 5 juillet au 16 juillet  
(2) 19 juillet au 30 juillet  
(3) 2 août au 13 août

OU

50,00 \$ pour les trois sessions.

### LIEU

Parc Municipal

La répartition des groupes se fera en fonction de l'âge.

### BOUTS D'CHOUX

6-8 ans (mixte)

#### HORAIRE

9h à 11h30  
13h à 15h30

Les jeunes faisant partie de ce groupe auront l'opportunité de participer à des activités très variées. En effet, en plus des activités animées par leur moniteur, les enfants auront la chance d'être initiés par des spécialistes, à des activités dans les domaines du plein air, du sport et du socio-culturel. Au moins une demi-journée dans la semaine sera consacrée à chacun de ces secteurs.

Voici un aperçu des activités offertes aux bouts d'choux,

#### Secteur sportif

Athlétisme;  
Sports modifiés;  
Jeux aquatiques.

#### Secteur socio-culturel

Atelier de clowns;  
Bricolage;  
Expression Corporelle.

#### Secteur plein air

Expérience de coucher une nuit sous la tente;  
Interprétation de la nature;  
Brico-Nature.

De plus une journée par semaine sera prévue pour les sorties et/ou les activités spéciales.

### BOUTS D'ENTRAIN

9 12 ans (mixte)

#### HORAIRE

9h à 11h30  
13h à 15h30

Les activités prévues pour ce groupe d'âge feront appel au développement de leur habileté puisqu'elles seront axées sur l'apprentissage de techniques spécifiques dans chacun des secteurs.

LA NATURE À TA PORTÉE  
DE L'ÉNERGIE À DÉPLOYER  
DE L'IMAGINATION EN QUANTITÉ

#### Secteur sportif

Tir à l'arc;  
Tournois;  
Olympiques (athlétisme).

#### Secteur plein air

Orientation;  
Initiation au camping;  
Initiation au canot; (endroit à déterminer);  
Randonnée cycliste.

#### Secteur socio-culturel

Théâtre de marionnettes;  
Fabrication de masques;  
Fabrication de chandelles.

De plus, comme pour les "Bouts d'Choux", il y aura aussi une sortie ou activité spéciale à chaque semaine.

### INTRÉPIDES ET TROUBADOURS

(13-15) (16-17)

#### HORAIRE

10h à 12h  
13h30 à 16h30

Les adolescents seront divisés en 2 groupes "Les Intrépides" de 13-15 ans et les "Troubadours" de 16-17 ans. Bien que ces 2 groupes seront indépendants l'un de l'autre, chacun ayant un animateur attiré, le type d'activités auxquelles ils participeront se rapporteront aux 3 secteurs et pourront s'ils le désirent faire certaines activités conjointement.

C'est au groupe d'adolescent que revient le choix des projets à entreprendre. L'animateur et les spécialistes apporteront l'aide et le support nécessaires aux réalisations.

Voici quelques suggestions de projets susceptibles d'être réalisés.

#### Secteur sportif

Racquetball;  
Tournoi invitation (ping pong etc);  
Tir-à-l'arc.

#### Secteur plein air

Cyclotourisme;  
Canot camping;  
Voile;  
Escalade.

#### Secteur socio-culturel

Projet de café terrasse;  
Atelier de cuir;  
Théâtre.

Comme pour les autres groupes, une journée par semaine sera prévue pour les sorties et/ou les activités spéciales.

### ACTIVITÉS AQUATIQUES

À l'intérieur de ces activités, il est possible de suivre des cours de natation donnés par un moniteur qualifié, pour les niveaux suivants:

— Pré-juvénile;  
— Juvénile;  
— Junior.

#### HORAIRE

9h30 à 11h30

#### PLACES DISPONIBLES

40 places sont disponibles.

#### BAIN LIBRE

La piscine sera ouverte au public pour la pratique libre de la natation.

#### HORAIRE

Lundi au dimanche de 13h30 à 16h30.

#### COÛT:

Cours: 30,00 \$ enfant;  
Bain libre: 0,25 \$ enfant; 0,50 \$ adulte.

**N.B.:** À noter que les activités mentionnées dans tous les groupes d'âge ne se répéteront pas d'une session à l'autre. Chaque session a une programmation différente.

## HOCKEY MINEUR — PATINAGE ARTISTIQUE — PATINAGE SPORTIF — RINGUETTE — JOURNÉE LOISIR ET CULTURE

### PATINAGE ARTISTIQUE

**ÂGE MINIMUM**

6 ans avant le 1er octobre 1982.

**PREUVE DE NAISSANCE**

À l'inscription, la carte d'assurance-maladie est obligatoire.

**COÛT***Écussons*

45,00 \$ par enfant

*Préliminaires réussis*

65,00 \$ par enfant

**COMPTOIR D'ÉCHANGE**

Le Club mettra à la disposition des intéressés un comptoir d'échange pour patins et robes usagés et ce, lors de la séance d'inscriptions.

**NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES**

200 places disponibles

### RINGUETTE

**ÂGE MINIMUM**

10 ans au 31 décembre 1982.

**PREUVE DE NAISSANCE**

Carte d'assurance-maladie.

**EXIGENCE PARTICULIÈRE**

Les patins à tubes (patins de hockey) sont obligatoires.

**NOMBRE MAXIMUM D'INSCRIPTIONS**

60 participants

**COÛT**

41,00 \$ par enfant.

**INSTRUCTEURS — ARBITRES**

Pour les personnes intéressées, des stages d'instructeurs et d'arbitres seront dispensés en début de saison.

### PATINAGE SPORTIF

**ÂGE MINIMUM**

5 ans au 31 décembre 1982.

**PREUVE DE NAISSANCE**

À l'inscription, la carte d'assurance-maladie est obligatoire.

**COÛT**

20,00 \$ par enfant.

**NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES**

240 places sont disponibles pour 1982-1983.

### HOCKEY MINEUR

**CATÉGORIES DE JOUEURS**

Novice	7-8 ans au 31 décembre 1982
Atome	9-10 ans au 31 décembre 1982
Pee-Wee	11-12 ans au 31 décembre 1982
Bantam	13-14 ans au 31 décembre 1982
Midget	15-16 ans au 31 décembre 1982.

**PREUVE DE NAISSANCE****Pour tous**

Carte d'assurance-maladie obligatoire.

**INSTRUCTEURS, ARBITRES, CHRONOMÉTREURS**

Toute personne désirant occuper l'un ou l'autre de ces postes pourra donner son nom à un des responsables du Hockey Mineur qui sera sur place lors des inscriptions.

**COÛT**

Local  
40,00 \$

**St-Laurent**

93,00 \$ (transport non compris)

## JOURNÉE LOISIR ET CULTURE

Tel que mentionné dans l'édition de mars dernier, le 29 mai 1982 est proclamé **Journée du Loisir et de la Culture** par la Ville de l'Annie-Lorette. Par cet événement annuel, on veut rendre hommage aux centaines de bénévoles, athlètes, membres d'organismes participants et artisans qui oeuvrent dans les domaines du loisir et de la culture dans notre municipalité.

Le déroulement de cette journée comporte deux volets distincts. En premier lieu, il y aura la partie Exposition de 9h à 16h pendant laquelle les différents intervenants auront l'occasion de se faire connaître de toute la population et ceci par des kiosques où ils exposeront leurs réalisations et nous expliqueront leur rôle.

Quatre groupes viendront tour à tour agrémenter le déroulement de la journée par la présentation d'un mini-spectacle d'une durée limitée. De plus, les inscriptions pour la programmation Estivale 1982 et les activités de glace 1982-1983 auront lieu lors de cette journée. Le personnel d'animation sera notamment sur place pour vous renseigner sur les diverses activités.

Le deuxième volet de la Journée Loisir et Culture consiste en une Soirée de Reconnaissance pour les bénévoles qui débutera à 18h. Cette soirée est l'occasion pour la municipalité de remercier les nombreux bénévoles pour leur dévouement dans leur sphère d'activités respective. Par le fait même, elle permet à tous les bénévoles de se rencontrer et de fraterniser entre eux.

### HORAIRE DE LA JOURNÉE LOISIR ET CULTURE

- 9h **Ouverture de la journée;**  
**Début de l'exposition;**  
**Début des inscriptions pour la Programmation Estivale;**  
— Terrain de jeux: Bouts d'choux 6-8 ans  
Bouts d'entrain 9-12 ans  
Les Intrépides 13-15 ans  
Les Troubadours 16-17 ans  
Cours de natation (Pré-juvénile, juvénile junior)
- Patinage Artistique;  
— Patinage Sportif;  
— Ringuette;  
— Hockey Mineur.
- 10h **Mini-spectacle du Corps des Cadets**  
1° Fanfare, 2° Gymnastique: (15 minutes)
- 11h30 **Mini-spectacle de Ballet Classique** (15 minutes)
- 14h **Mini-spectacle Gymnastique & Expression Corporelle des élèves de Claudy Traclet** (20 minutes).
- 15h30 **Mini-spectacle des Sénateurs:**  
Spectacle des couleurs (15 minutes) 5 pièces
- 16h **Fin**
- 18h **Soirée de reconnaissance pour les bénévoles (sur invitation seulement).**

# AUTRES PROGRAMMES

(Les programmes offerts dans cette page ne sont pas admissibles à la politique de tarification familiale).

## SECTEUR PLEIN AIR

Dans le cadre de sa programmation printemps-été 1982, le Groupe Aventure Nature Inc. offre 4 programmes d'activités de promotion plein air ouverts à la population âgée de 16 ans et plus.

### 1er programme: Initiation à la voile

Description: 2 jours d'initiation à la voile sur voiliers de type dériveur, de marque Invitation.  
Dates: Les 19 et 20 juin.  
Endroit: À déterminer.  
Ceci comprend: Encadrement de 2 moniteurs, transport aller-retour, matériel de camping, matériel nautique, endroit du coucher. 12 places sont disponibles.  
Coût: 25,00 \$ pour les deux jours

### 2e programme: Initiation au kayak

Description: Une demi-journée d'initiation aux techniques du kayak.  
Date: 24 juin avant-midi ou après-midi.  
Endroit: Base de plein air de Sainte-Foy.  
Coût: 2,00 \$  
Ceci comprend: Encadrement d'un moniteur, matériel nautique, transport aller-retour. 12 places sont disponibles.

### 3e programme: Cyclotourisme

Dates: 17 et 18 juillet  
Endroit: Tour de l'Île d'Orléans.  
Coût: 5,00 \$  
Ceci comprend: Transport aller-retour jusqu'à l'entrée de l'Île d'Orléans, matériel de camping, endroit du coucher. 15 places sont disponibles.

### 4e Programme: Initiation au canotage

Description: Descente populaire de la Rivière Jacques-Cartier (section facile dans le Parc de la Vallée Jacques-Cartier). Possibilité d'initiation au kayak en rivière.  
Date: Dimanche 22 août.  
Coût: 10,00 \$  
Ceci comprend: Transport aller-retour, encadrement de 2 moniteurs, matériel nautique. 12 places sont disponibles.

À noter, que pour chacun de ces programmes, il y aura une réunion préparatoire le lundi précédant chaque sortie.  
Inscription: le 29 mai, à l'Amphiglace au Kiosque du Groupe Aventure Nature.

Pour informations: Huguette Caron, Service des Loisirs, 871-3434. Michel Déry, 871-5606.

## PÉTANQUE

Encore cette année, il sera possible de jouer à la pétanque dans une ligue organisée, affiliée à la Fédération de Pétanque du Québec. Cette activité est ouverte à tous et sera pratiquée sur le site des Loisirs, le mardi soir de 19h à 22h.

Pour inscription ou informations supplémentaires, on peut communiquer avec Monsieur Réal Laurin à 872-9284.

## BALLE MOLLE POUR LES ADOLESCENTS

Tous les adolescents qui seraient intéressés à évoluer dans une ligue de balle-molle structurée, sont invités à communiquer leur nom au Service des Loisirs à 871-3434.

Si le nombre de joueurs est suffisant, une réunion d'information sera alors convoquée.

En vertu d'une entente entre le Service des Loisirs de l'Ancienne-Lorette et le Club de Racquetball Laurentien Inc., pour l'accessibilité aux différents équipements du Club pendant la période estivale, nous vous invitons à consulter les deux programmes suivants:

## RACQUETBALL POUR ÉTUDIANTS

Activités: Racquetball et Wally-ball (10 à 16 ans).

Durée: 1er juillet au 15 août.

Heure: 9h à 20h, du lundi au vendredi.

Encadrement: 9h30 à 11h30: Ligue et Clinique, lundi et mercredi.

Âge minimum: 10 ans.

Services: Salle de conditionnement, vestiaires, saunas, tourbillons et douches.

Coût: 35,00 \$ incluant: raquettes,

balles, location de terrain.

## POUR ADULTES

Activités: Racquetball et Wally-ball (adulte).

Durée: 15 mai au 15 août.

Heure: 9h à 20h incl.

Services: Salle de conditionnement, vestiaires, saunas, tourbillons et douches, restaurant, bar.

Coût: Membre actuel: 49,00 \$; Non-membre: 60,00 \$.

## OFFRE D'EMPLOI AU SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

On demande étudiant de 18 ans et plus pour travail de surveillance sur le site des loisirs, le soir et les fins de semaine, 25 heures par semaine, du début juin à la fin d'août, salaire minimum.

Formule d'application disponible au centre administratif du service des loisirs, au 1729 Arthur, Ancienne-Lorette.

Le Directeur

## CONCOURS DE POÉSIE

La Société Culturelle de Québec Normandie, 1502 Riverin, Québec, G1M 2K5, en collaboration avec le Service des Loisirs de l'Ancienne-Lorette, invite les poètes à s'inscrire au concours des Palinods de Normandie 1983. Ce concours consiste en des vers dédiés à la Vierge ou en vers religieux libres. Pour obtenir les conditions des Palinods joindre à votre inscription un chèque de 10,00 \$ SCQN pour frais et adhésion 1982.

L'Association invite les peintres, potiers et céramistes à s'inscrire sur un voyage en Normandie à l'automne 1982 pour 3 semaines consistant en contacts, exposition et l'invitation de normands à venir au Québec.

Dans notre retour aux sources françaises des québécois nous recherchons particulièrement les Bérubé, les Chapdelaine, les Pauls (Paulhus) pour septembre durant 3 semaines.

Nous portons une attention spéciale aux intéressés à ces voyages qui nous souscrivent une adhésion 1982 de 10,00 \$ SCQN comme preuve d'intérêt.

## ACTIVITÉS SPÉCIALE POUR ADOLESCENTS 12-17 ANS

### STAGE DE SENSIBILISATION À L'ESCALADE

Si tu as le goût d'expérimenter une nouvelle activité de plein air, profite de l'occasion et inscris-toi au STAGE DE SENSIBILISATION À L'ESCALADE offert par l'École du Grimpeur de Québec Inc., en collaboration avec le Service des Loisirs de l'Ancienne-Lorette. L'École du Grimpeur Inc. étant un organisme reconnu pour l'excellence de son personnel enseignant, tu pourras donc t'initier aux rudiments de l'escalade en toute sécurité dans une atmosphère détendue. De plus, tout le matériel d'escalade te sera fourni.

Date: Vendredi 14 mai.

Horaire: 9h à 16h environ.

Endroit: Rocher École de Sainte-Foy.

Encadrement: 5 participants pour 1 instructeur de l'École plus 1 animateur fourni par le Service des Loisirs.

Participants: 8 maximum.

Participants: 10 maximum.

Coût: 10,00 \$/participant.

Transport fourni: Départ de l'Église à 8h30 par autobus et retour vers 16h.

Quoi apporter? Vêtements amples et résistants, pantalons longs, espadrilles ou bottes très souples, lunch pour le dîner.

Informations: Huguette Caron, stagiaire, Service des Loisirs, 871-3434.

Modalités d'inscription: Tu donnes ton nom par téléphone au Service des Loisirs, à 871-3434, au plus tard le 6 mai. À cette date, si le nombre d'inscriptions est suffisant, nous te contacterons afin de procéder à l'inscription.

## BILAN DU TOURNOI BANTAM-82

Plusieurs contribuables ont demandé à connaître le bilan du 4e Tournoi Bantam qui a eu lieu en janvier à l'Ancienne-Lorette. Il nous fait donc plaisir de publier l'état des revenus et des dépenses au 28 février 1982.

REVENUS		
Admissions	10383,78 \$	
Inscription des équipes	4760,00 \$	
Bar	2015,31 \$	
Vente de souvenirs	721,32 \$	
Bottin	1597,23 \$	
Recouvrement taxe amusement	1153,75 \$	
<b>REVENU TOTAL</b>		<b>20631,39 \$</b>
DÉPENSES		
Fédération québécoise de hockey	1600,00 \$	
Photographies	300,00 \$	
Publicité	1485,68 \$	
Conférence de presse	365,73 \$	
Location de glace	1897,50 \$	
Médailles et trophée	847,60 \$	
Rondelles	270,00 \$	
Arbitres et juges de lignes	1332,00 \$	
Accueil des équipes	736,10 \$	
Accueil roulotte	448,96 \$	
Tenue vestimentaire	700,00 \$	
Réception officielle	904,05 \$	
Sécurité		
Papeterie	395,54 \$	
Frais de bureau	196,02 \$	
Communication	947,95 \$	
Musique	800,00 \$	
Frais de représentation	965,79 \$	
Installation et location roulettes	537,80 \$	
Mauvaises créances	135,00 \$	
Frais de banque	7,96 \$	
Dépenses diverses	450,36 \$	
<b>DÉPENSES TOTALES</b>		<b>15324,04 \$</b>
<b>REVENU NET DE L'EXERCICE 82</b>		<b>5307 35 \$</b>

## LA QUALITÉ DE L'EAU À L'ANCIENNE-LORETTE

Tout le monde le sait, l'Ancienne-Lorette achète son eau à Québec; donc, on boit de l'eau qui vient du Lac St-Charles. À sa sortie du lac, l'eau est très propre mais différentes matières qui y sont déversées par les affluents obligent la Ville de Québec à traiter l'eau pour la rendre propre à la consommation.

La Ville de Québec, par exemple, a juridiction sur une distance de 11 kilomètres au nord du Lac St-Charles ce qui lui permet d'intervenir si un affluent déverse des eaux malpropres dans le Lac St-Charles. Déjà, des contribuables ont dû faire creuser des fosses septiques. De plus, la mise en place d'un réseau collecteur d'égout régional a permis d'améliorer grandement la qualité de l'eau que nous buvons. Ce réseau régional recueille les eaux usées des localités au nord de la prise d'eau comme Lac St-Charles, Val-Bélair et le secteur Notre-Dame des Laurentides et les dirige vers les diffuseurs du fleuve St-Laurent pour y être traitées.

Mais ce n'est pas tout, en dépit de ces améliorations importantes, l'eau doit être quand même traitée. Avant de la boire, l'eau passe par plusieurs étapes. Elle se dirige en premier lieu dans un tamis qui la sépare des matières impropres, puis on y ajoute du chlore pour la débarrasser des bactéries coliformes. Puis il faut désinfecter le chlore et ajouter d'autres purifiants comme la chaux et du sel d'aluminium. En fait, l'eau demeure dans l'usine de traitement pendant près de six (6) heures.

Il serait évidemment trop long et possiblement beaucoup technique d'expliquer de long en large tout le système de traitement et le mécanisme de contrôle de l'eau. Cependant, il faut retenir que l'eau que nous buvons à l'Ancienne-Lorette est des plus propre et que des sommes phénoménales ont été consacrées à améliorer la qualité de cette eau chez-nous.

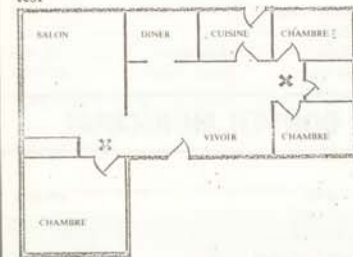
## OÙ INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE

Un règlement municipal oblige la présence d'un ou de plusieurs détecteurs de fumée par unité d'habitation. Ce n'est pas tout d'avoir un détecteur, encore faut-il savoir où l'installer. On trouvera ici quelques tableaux illustrant les endroits où ils doivent être placés. Qu'il nous suffise de mentionner que les meilleurs conseillers sont encore les pompiers de l'Ancienne-Lorette que l'on peut rejoindre à 872-9818.

Le symbole X indique l'endroit approximatif où il faut installer le détecteur.

Dans le Lorettein de juin nous aborderons l'installation de détecteurs dans les maisons multifamiliales à plusieurs étages.

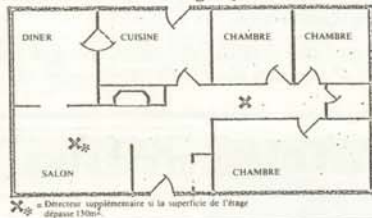
Quand les chambres sont dans deux parties distinctes.



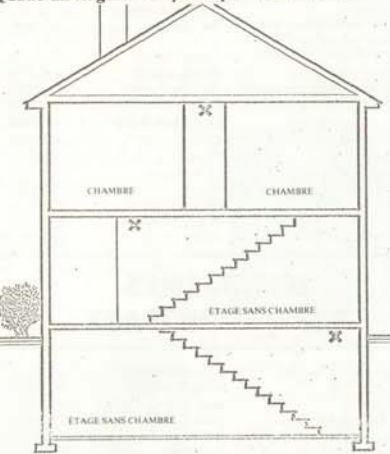
Dans une maison mobile: il sera installé non pas au plafond mais sur un mur parce qu'il peut se créer une couche d'air froid près du plafond. De plus, dans ce genre d'habitation, le chauffage peut provenir du plafond.



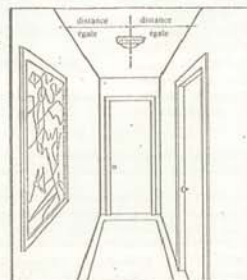
Quand les chambres sont regroupées au même étage.



Quand un étage ne comprend pas de chambre.



Quand les chambres donnent sur un corridor.



## HONNEUR BIEN MÉRITÉ



M. Norbert Paradis, un ex-brigadier scolaire qui a oeuvré pendant plusieurs années à l'angle des rues Notre-Dame et Napoléon a été décoré par la Ville pour le travail qu'il a accompli. Sur la photographie on aperçoit M. Paradis qui reçoit une plaque. Il est entouré du maire Marcel Pageau et de M. Michel Dagenais, ing., directeur général de la ville.

## ENGAGEMENT D'UN INSPECTEUR-ADJOINT AU SERVICE D'URBANISME

À la suite de l'offre d'emploi publiée dans le Lorettein de mars, la Ville a engagé M. Raymond St-Jacques comme technicien en architecture. L'Ancienne-Lorette profite également d'une subvention dans le cadre du programme Ose-Art du gouvernement provincial. Grâce à cette subvention, la Ville sauve 50% du salaire de cet employé.

M. St-Jacques travaillera aussi comme inspecteur-adjoint en bâtiment ce qui permettra au directeur du département d'Urbanisme, M. Claude Ratté, de consacrer presque tout son temps à la refonte en profondeur du règlement V-460 sur le zonage et ce, dans le but d'élaborer un nouveau plan directeur d'urbanisme.

Habituellement, ce travail est confié à une firme d'experts dont les honoraires sont quelquefois élevés. Ainsi donc, l'engagement de M. St-Jacques se traduit par une double économie pour la Ville puisqu'elle n'a pas à avoir recours à une firme spécialisée et que le salaire du technicien en architecture est défrayé, en partie, par la subvention du programme Ose-Art.

## À VOTRE SERVICE: LES TRAVAUX PUBLICS



M. Armand Gagné. Photo: Club Photos Ancienne-Lorette par Claude Paquet et Rolland Hamel.

Je vous reviens, tel que promis, vous parler des travaux que nous aurons à accomplir au cours de l'été.

Comme vous le savez, le changement de saison nous apporte également un changement au travail. Pour notre service, la neige est maintenant chose du passé. Cependant, la machinerie dont nous nous sommes servis doit être vérifiée et réparée, s'il y a lieu,

avant le remisage. Vous savez tous que la meilleure façon de conserver son équipement, c'est la prévention. Pour ce faire, nous n'avons pas un atelier mécanique des plus moderne, par contre nous possédons un personnel compétent en qui nous pouvons avoir entière confiance.

La même chose se répète lorsqu'il s'agit de l'entretien de notre réseau d'égout sanitaire. Une équipe est attachée à ce secteur avec fonction de laver tout le réseau à l'écureur. De cette façon, quand un problème majeur d'infiltration est détecté, nous le réparons immédiatement afin d'éviter tout refoulement susceptible de provoquer des dégâts plutôt désagréables dans vos sous-sols.

En ce qui a trait au réseau d'aqueduc de notre municipalité, nous veillons régulièrement et de plus, familiariser tous nos employés avec le système, dans le but d'être plus efficace et plus rapide au moment de bris.

efficace et plus rapide au moment de bris.

Au cours du mois d'août, nous profiterons des nuits pour drainer tout le réseau, en se servant des bornes-fontaines, afin d'enlever tout dépôt qui pourrait se former. Cette opération nous permettra, en même temps, de vérifier le bon fonctionnement du réseau en entier et encore là, effectuer des réparations, si nécessaire.

Quant aux travaux de voirie, dès que les plans d'asphalte ouvriront leurs portes vers

la fin du mois de mai, il va sans dire que nous aurons à réparer toutes les tranchées où nous avons vécu des bris d'aqueduc au cours de l'hiver et également faire quelques travaux d'amélioration où le besoin se fera sentir.

Je vous ai donc décrit, tout au long de cet article, un résumé des travaux que nous prévoyons accomplir au cours des mois à venir. Cependant, se greffe à tout cela une gamme de petits travaux ou de services que nous serons appelés à effectuer et je ne peux évidemment tous les énumérer ici.

La nomenclature de notre service dit tout: TRAVAUX PUBLICS et je dois mentionner que nous sommes très fiers d'en faire partie car nous savons pertinemment que nous sommes là pour rendre service à la communauté.

En terminant, j'aimerais vous parler de la semaine du grand nettoyage qui aura lieu du 17 au 21 mai inclusivement. J'ai proposé, cette année, de la reporter un peu plus tard que d'habitude justement pour permettre aux citoyens de terminer leur nettoyage étant donné que la température nous retarde énormément. Tout de même, pour ceux qui l'ignoraient, nous possédons un gros conteneur au garage municipal, sur la rue des Pins, et tous les citoyens peuvent y déposer des ordures autres que ménagères.

**Armand Gagné,**  
Directeur des Travaux publics

### MAI À L'ANCIENNE-LORETTE

- 3. Réunion du Conseil de Ville à 20h à l'Hôtel de Ville.
- 11 et 12. De 9h à 19h à l'Hôtel de Ville, consultation publique sur le règlement V-694/82 relatif aux entrées de rues et la grandeur des garages.
- 15. Cueillette de boîtes de conserve pour les Scouts et Guides.
- 15 et 16: Kermesse annuelle du Club Richelieu Ancienne-Lorette à l'amphiglace.
- 17. Séance du Conseil municipal à 20h à l'Hôtel de Ville.
- 17 au 21: Semaine du Grand Nettoyage.
- 21. Réunion mensuelle de l'AFEAS à 20h au sous-sol de la sacristie: deux sujets au cours de cette soirée dont "Des rires et des rires" et le second "Les voyages".
- 23. Revue annuelle du Corps de cadets de l'Armée no. 2846 de l'Ancienne-Lorette à 14h à l'amphiglace.
- 29. Journée du Loisir et de la Culture à l'amphiglace. Vente à l'encan de bicyclettes volées et non réclamées. La date sera annoncée dans les journaux de la région.

### ORGANISMES RÉCRÉATIFS

Ballet Classique:	Alice Therrien	872-4528
Baseball des Jeunes:	Pierre Thérout	872-2555
Cadets:	Armand Cloutier	872-2684
Club photos Anc.-Lor.:	J.C. Paquet	872-3957
Scouts et guides, 19e groupe:	Colette Morin	871-5963
G.E.C.C.:	Pauline Labbé	871-4588
Groupe Aventure Nature:	Johanne Carrier	871-2063
Hockey Mineur:	Claude Boiteau	872-3830
Patinage Artistique:	Paul-Emile Naud	872-7048
Patinage Sportif:	Gilles Girard	871-4364
Ringuette:	Claude Plamondon	872-9602
Rythmo-Son:	Gilles Pageau	872-3547
Sénateurs (Les):	André Laroche	872-6431
Ski de Fond:	Marcel Larouche	872-7734
Soccer:	Armand Beaupré	872-7258
Tennis:	André Verret	872-9507

### ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX

Ambulance St-Jean:	Robert Bouchard	872-6241
A.F.E.A.S.:	Nicole Marcoux	872-6681
Âge d'Or:	Mme Gemma Gauvin	872-7380
Cercle des Fermières:	Diane Drolet	872-3225
Chambre de Commerce:	Jean-Marie Moisan	872-2944
Chevaliers de Colomb:	Rodrigue Baron	651-7991
C.L.S.C. Laurentien:	René Laverdière	872-0881
Club Richelieu:	Patrice Tailleux	872-2585
Filles d'Isabelle:	Lucille Morin	843-8889
Mouvement Couple et Famille:	Claude Jacques	872-1108
Service d'entraide:	Jocelyne Jourdain	872-0881
Rayon de Soleil:	Madeleine Gosselin	872-1633
St-Vincent de Paul:		

### SERVICES MUNICIPAUX

Directeur Général:	Michel Dagenais	872-9811
Greffé et Contentieux:	Me Gabriel Michaud	872-9811
Cour Municipale:	Mme Monique Mignault	872-9811
Trésorerie:	Gilles Kirouac	872-9811
Urbanisme:	Claude Ratté	872-9811
Travaux Publics:	Armand Gagné	872-7007
Police et Pompiers:	Léopold Savard	872-9818
Contrôle des chiens:	Bob Plante	872-2266
Ambulance:	Léopold Savard	872-9818
Loisirs:	Camille Deschênes	871-3434
Amphiglace (Aréna):		871-3434
Office Municipal d'Habitation:	Marcel Godin	872-3544
Équipe de Sauvetage:	Jacques Gosselin	872-2913

### CONSEIL MUNICIPAL

Maire:	Marcel Pageau	872-2170
CONSEILLERS:		
Quartier 1 (St-Jacques):		
Paul-André Robitaille		872-2774
Quartier 2 (Notre-Dame):		
André Lessard		872-7371
Quartier 3 (St-Paul):		
André Côté		872-9670
Quartier 4 (St-Olivier):		
Jean-Roch Côté		872-6294
Quartier 5 (St-Jean Baptiste):		
André Roy		872-3326
Quartier 6 (Des Pins):		
Jacques Fauchon		872-3277

LE LORETTAIN est un mensuel publié par la Ville de l'Ancienne-Lorette. Il est distribué gratuitement par la poste dans tous les foyers de l'Ancienne-Lorette. L'équipe rédactionnelle est sous la responsabilité du Directeur général de la Ville et les photographies sont réalisées par le Club photos Ancienne-Lorette.

DÉPOT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec.  
IMPRESSIONS: St-Romuald Offset (1977) Inc., St-Romuald, P.Q.